



## Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées

### Elaboration du SCoT

Objet et date	<b>Compte-rendu de la réunion avec le Communauté de Communes du Vimeu</b> <b>Friville – Escarbotin</b> <b>10 juillet 2019</b>
Personnes présentes	<b>Voir liste des présents en annexes</b> ✓ <i>Julien Bertrand, CITADIA CONSEIL</i> ✓ <i>Julie Thomas, EVEN CONSEIL</i> ✓ <i>François BRASSEUR</i>

#### **Ordre de jour :**

- Echange sur les premiers éléments du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Questionnements sur les enjeux spécifiques aux secteurs littoraux du territoire

#### **Propos introductifs**

- François BRASSEUR indique que l'arrêt du PADD se fera fin 2019. Il précise que d'autres réunions similaires à celle-ci ont également lieu pour présenter le PADD aux deux autres EPCI.
- Julien BERTRAND indique les atlas des zones de renouvellement seront transmis dans le courant de l'été.

#### **Echanges et retours sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

##### **Besoins fonciers**

- La vacance est prononcée sur le Vimeu Vert vis-à-vis du Vimeu industriel.
- Le renouvellement est relativement limité sur le territoire. Toutefois, le foncier résiduel en enveloppe reste très important. La communauté de commune du Vimeu précise que les besoins d'espaces fonciers pour le développement pourront être pénalisés par la présence de friches industrielles.
- L'intercommunalité précise que la présence de résidences secondaires reste faible sur le territoire. Toutefois, leur développement pourra connaître un nouvel essor, notamment autour des communes proches du littoral. Le DOO devra alors trouver des outils pour permettre le maintien des habitants sur les communes littorales, notamment pour limiter le phénomène de « ville morte » en basse saison.
- Un décalage entre le PLUi du Vimeu et les objectifs projetés du SCoT est présent. Les PLUi inscrivent le potentiel foncier et le SCoT inscrit « les besoins fonciers ».
- Les chiffres vacances évoqués en réunion ont été remis en question.
- La communauté de commune indique qu'il ne faut pas se limiter aux 3 communes des 3F mais bien prendre compte l'ensemble de la conurbation avec les communes voisines.

## **Développement économique**

- La consommation foncière pour le développement économique est indispensable.
- L'intercommunalité indique au bureau d'études qu'au sein du PLUi du Vimeu, les zones commerciales sont présentées dans les zones d'activités.
- Les zones d'extension représentent 4,5 ha dans le PLUi. Actuellement, il existe des capacités résiduelles en matière de développement sur la commune de Feuquières-en-Vimeu. Des études économiques dans le cadre de la ZAVI (Zones d'Activité du Vimeu Industriel) ont été réalisées et seront transmises par le CC.
- Il est indiqué qu'aucun site SEVESO n'est présent sur le territoire, seulement quelques ICPE sont recensées.
- L'objectif du SCoT est de construire un bilan de consommation foncière excellent, avec de bons ratios emplois -hectares.

## **Transport**

- Actuellement, la CC du Vimeu est en charge de la gestion du transport scolaire.
- Le territoire porte la volonté de mettre en place des réseaux de transports dans le Vimeu avec des lignes régulières qui permettraient de desservir les principaux espaces d'intérêt (CPAM, ...).
- De plus, l'objectif est également de se baser sur les gares de Feuquières et Woincourt comme pôle multimodal.
- Le développement d'une cheminement doux le long de la voie ferrée (chemin latéral chemin de fer- Chemin du Chailier) est envisagé.
- Il existe un enjeu de développement des connexions en liaisons douces Friville-Escarbotin et Woincourt. De plus, des réflexions sur la connexion en mode doux de Feuquières et Fressenneville ont également été évoquées.
- Pour finir, la valorisation et le développement des cheminements doux le long de la Trie est également un enjeu porté par la communauté de communes.

## **Tourisme**

- Un enjeu de développement touristique au niveau de la vallée de la Trie est évoqué.
- Un projet de création d'une halte de la vélo route au niveau de Cahon est en réflexion.
- Un objectif de jonction des territoires littoraux et d'avant pays pourrait être développé dans le PADD.
- Pour finir, le territoire du Vimeu peut porter un objectif de développement du tourisme notamment du « tourisme vert » dans le Vimeu Vert.

## **Orientations environnementales et paysagères**

- Sur la partie qualitative par entité territoriale, des compléments seront à apporter notamment :
  - Ajouter une orientation sur les villages courtils dans le Vimeu industriel
  - Ajouter une orientation en faveur de la valorisation des chemins ruraux avec des itinéraires de liaisons douces.